

*Date d'envoi de la convocation par voie dématérialisée : le 30 mars 2023*

---

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 avril 2023

---

**L'an deux mille vingt-trois, le 5 du mois d'avril à 19 heures 00**

**Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.**

Présents : 17 M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Prune MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoint.

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Lydia LESCOMBE et Mme Hélène CROMBEZ, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 9 M. Jérémy BOISSON, qui a donné procuration à M. Cyrille RENELEAU ;  
Mme Victoria FUSTER, qui a donné procuration à Mme Alexia BACQUEY ;  
M. Patrick MORISSET, qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH ;  
M. Maxime PELLICER, qui a donné procuration à M. Adrien DEBEVER ;  
Mme Amandine VIGNERON, qui a donné procuration à M. Jean-François BEAUCAMP ;  
Mme Anne ESCOLA, qui a donné procuration à Mme Prune MARZAT ;  
Mme Michèle VIGNEAU, qui a donné procuration à M. René MAGNON ;  
M. Jean-Yves MAS, qui a donné procuration à Mme Lydia LESCOMBE ;  
Mme Hélène LEBLANC, qui a donné procuration à Mme Hélène CROMBEZ.

Absent et non représenté : 1 M. Cyril CAMU.

*M. Christian BOURRICAUD est élu secrétaire de séance.*

**N° DL04052023-07 : Approbation des comptes administratifs 2022 : budget principal et budgets annexes « parkings », « eau », « assainissement », « transports », « golfs », « camping », « forêt » et « lotissement »**

Rapporteur : Monsieur Adrien DEBEVER

L'état des réalisations du budget principal et des budgets annexes s'établit comme suit (en euros) :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	8 603 965.87	805 929.14
Recettes	9 861 064.42	626 067.08
Fonctionnement		
Dépenses	13 296 776.34	
Recettes	15 381 062.48	

<b>BUDGETS ANNEXES</b>		
<b>TRANSPORTS</b>	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	18 000.00	
Recettes	10 200.00	
Fonctionnement		
Dépenses	158 562.06	
Recettes	111 613.61	

<b>EAU</b>	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	292 945.38	102 071.25
Recettes	288 269.51	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	202 548.75	
Recettes	600 672.70	

<b>ASSAINISSEMENT</b>	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	2 423 110.52	38 873.52
Recettes	2 416 056.02	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	695 104.49	
Recettes	864 601.78	

<b>PARKINGS</b>	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	104 611.40	
Recettes	315 472.14	
Fonctionnement		
Dépenses	825 233.62	
Recettes	1 359 066.31	

<b>CAMPING</b>	Réalisation	Restes à réaliser
----------------	-------------	-------------------

Investissement		
Dépenses	32 841.62	3500.00
Recettes	15 443.96	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	321 505.01	
Recettes	472 422.65	

<b>GOLF</b>	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	46 593.83	
Recettes	41 985.78	
Fonctionnement		
Dépenses	348 982.10	
Recettes	456 620.85	

<b>FORET</b>	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	89 069.91	
Recettes	45 407.48	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	210 524.26	
Recettes	203 683.12	

<b>LOTISSEMENTT</b>	Réalisation	Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	14 493.75	
Recettes		0,00
Fonctionnement		
Dépenses	14 493.75	
Recettes	14 493.75	

**VU** les articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** les comptes de gestions de l'exercice 2022 dressés par le comptable ;

**VU** le rapport de présentation du compte administratif de l'exercice 2022 ;

**VU** le tableau de synthèse des réalisations de l'exercice 2022 ;

**VU** l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines en date du 29 mars 2023,

**CONSIDERANT** la désignation du président de séance avant l'approbation des comptes administratifs et le fait que le Maire s'est retiré au moment du vote.

**Le Conseil municipal de la commune de Lacanau entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :**

#### **ARTICLE 1**

ADOpte les comptes administratifs 2022, budgets principal et annexes.

**M. le Maire sort de la salle du Conseil pour le vote.**

**Délibération adoptée.**

**POUR : 22** M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON et Mme Michèle VIGNEAU, M. Jean-Yves MAS.

**ABSTENTION : 3** Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC et Mme Hélène CROMBEZ.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.



**Le Maire**

**Laurent PEYRONDET**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le contenu de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le : **17 AVR. 2023** Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

**17 AVR. 2023**